

## ENTREPRISES

## Premiers occupants pour le parc d'activités de La Loyère

**Services.** Arcom et Nextalis installent leurs sièges sociaux dans la nouvelle zone d'activités voulue par le Grand Chalon. C'est le promoteur Fulton qui prend à sa charge l'aménagement de cette zone où devraient être construits plus de 6.000 mètres carrés de bureaux.



**C'**est au printemps 2012 que devraient être livrés les deux premiers bâtiments du nouveau parc d'activités tertiaires de La Loyère. Dans cette commune située au nord de l'agglomération chalonaise, Fulton envisage la construction de sept bâtiments d'au moins 870 mètres carrés chacun, sur un terrain de deux hectares – auxquels s'ajouteraient, à terme, des activités tertiaires sur deux autres hectares. « Nous sommes en pourparlers avec un client pour la construction d'un troisième bâtiment, pour lequel le permis de construire a déjà été déposé », confie Jean-Marc Bertone, directeur du développement de Fulton. En attendant, les travaux vont débiter à La Loyère, afin de construire les bâtiments qui abriteront les sièges sociaux d'Arcom et de Nextalis. Pour l'une comme pour l'autre de ces sociétés, dont les bureaux sont déjà implantés dans l'agglomération – à Saint-Marcel pour la première, à Châtenoy-le-Royal pour la seconde –, le transfert des bureaux à La Loyère permettra d'installer les équipes dans des locaux contemporains et largement visibles et de mener des développements ambitieux.

Arcom, qui installera à La Loyère le siège de son groupe (trois PME qui emploient au total une centaine de personnes) et de sa direction Bourgogne Franche-Comté, soit 11 personnes, est un spécialiste des automatismes communicants dans le

Le futur siège social d'Arcom, à La Loyère, a été conçu par le promoteur Fulton. Livraison prévue au printemps 2012.



bâtiment. Ses trois métiers, résume son P-DG, Patrick Tabouret : la gestion technique des bâtiments (éclairage, stores, ventilation, climatisation...), la gestion de l'éclairage urbain et l'automatisation d'installations techniques. Trois PME – Cytolone, Arcom Bourgogne Franche-Comté et Arcom Centre val de Loire – qui forment un groupe dont l'histoire a débuté en 2005, avec le rapprochement des sociétés AR2i de Saint-Marcel et Comtec Technolo-

gie. « Intervenant déjà dans toute la France, Arcom met en place une stratégie de création d'un réseau régional d'agences, explique Patrick Tabouret : les deux premières agences sont en cours d'implantation en Alsace et en Midi-Pyrénées, l'une d'elles verra le jour avant la fin de l'année. » Fort de cette stratégie d'implantation qui passera par d'autres opérations de croissance externe, Arcom devrait voir son chiffre d'affaires bondir de 2,9 à 5 millions d'euros

entre-2010 et 2012, et ses effectifs de 28 à 55 salariés.

## UNE ENTREPRISE EN FORME

Nextalis, pour sa part, est connu du grand public : cette société chalonaise fondée par Alain Benoit en 1994 est la holding des enseignes de remise en forme Amazonia et Gigagym. La centaine de salles Amazonia existant en France (dont 80 franchisés) comptent au total 150.000 adhérents et emploient 200 person-

nes. Le groupe connaît un développement rapide, à raison de trois ouvertures de salles par an depuis trois ans. La première salle Gigagym ne date que de 2009 ; le réseau compte déjà 14 adresses, uniquement dans des grandes villes, et 25.000 adhérents, adeptes d'une pratique sportive plus intensive que chez Amazonia – la dernière ouverture porte sur un complexe de 1.500 mètres carrés à Villeurbanne, dans la banlieue lyonnaise, et un projet de 3.000 mètres carrés est en cours à Paris, indique Jean-Pierre Bouvet, directeur administratif et financier de Nextalis. L'entreprise va investir près de 1,6 million d'euros dans le bâtiment de 1.288 mètres carrés qui abritera son siège social (sept salariés, neuf à terme) mais aussi un centre de remise en forme – le premier installé au centre-ville de Chalon-sur-Saône compte 750 adhérents.

Pour Jean-Pierre Bouvet comme pour Patrick Tabouret, l'implantation dans un parc d'activités nouvelle génération comme celui de La Loyère permettra d'offrir une visibilité sans précédent aux entreprises : les deux bâtiments disposeront en effet d'une façade autoroutière. Pour Arcom, la gestion technique du bâtiment qui sera mise en œuvre constituera par ailleurs une vitrine du savoir-faire de la société. Les deux entreprises bénéficient du soutien financier d'Oséo pour leurs implantations, et même du conseil régional pour Arcom.

PATRICE BOUILLOT

## Parc tertiaire nouvelle génération pour le Grand Chalon

La création d'une zone d'activités tertiaires à La Loyère figurait dans le plan de développement voté par le Grand Chalon en 2009. « Notre stratégie consiste à développer des zones d'activités dédiées, rappelle Benjamin Griveaux, vice-président du Grand Chalon chargé du développement économique. Le site de Nicéphore Cité, sur les quais, est spécialisé dans l'image et le son, et dans l'accueil de structures

d'enseignement supérieur. Dans la zone industrielle nord, nous sommes devenus maîtres du foncier en rachetant la réserve foncière de Kodak. Au sud, nous avons créé une zone dédiée à l'accueil des TPE et des entreprises artisanales. La Loyère est vouée à accueillir des sièges sociaux et des activités tertiaires. » À l'écart de l'agglomération, le site bénéficiera à terme d'un accès plus facile grâce à la construction d'un

nouvel échangeur sur l'autoroute A6. Et le Grand Chalon ne déboursa pas un centime d'euro pour son aménagement puisque le promoteur Fulton prend en charge l'ensemble des travaux, y compris la création des réseaux et de la voirie.

À La Loyère, Fulton déploie un concept qu'il a récemment imaginé pour des villes moyennes : six bâtiments semblables à ceux qui vont être construits

pour Arcom et Nextalis ont déjà été érigés à Reims, à Nîmes ou à Metz. « Nous avons souhaité industrialiser le concept, pour réduire les coûts de conception », précise Jean-Marc Bertone, directeur du développement de Fulton. Le bâtiment standard s'étend sur 870 mètres carrés sur deux niveaux, le rez-de-chaussée étant occupé par les éventuels laboratoires ou ateliers, et le premier étage entièrement réservé à des

bureaux. En façade, le rez-de-chaussée est paré de briques, et l'étage est vitré, ce qui garantit un éclairage maximal des espaces de travail. Ces bâtiments basse consommation respectent, avant l'heure, la réglementation thermique (RT) 2012, et sont actuellement livrés à un prix de base de 800 euros le mètre carré dans les locaux d'activité et 1.500 euros pour les bureaux – mais les occupants peuvent également

être locataires. Les bâtiments s'adressent à des PME qui seraient preneuses de 100 mètres carrés de bureaux au minimum : une offre a priori adaptée au marché chalonais, ce qui laisse espérer à Jean-Marc Bertone que la commercialisation de l'ensemble du parc, soit sept bâtiments totalisant environ 6.000 mètres carrés de bureaux, sera achevée à l'horizon 2016.

P.B.